

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu les propositions du président de jury,

**ARRETE**

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admissibilité du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2026 :

**Correcteurs**

M. Tedh ARCHIMEDE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de la MARTINIQUE
Mme Marie BAGGIO Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
Mme Christelle BONATON-DUPONT Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de CLERMONT-FERRAND
M. Abdellah BOUCHTA Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie d'AMIENS
Mme Sophie BRIOT Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle	Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme Cécile BRU Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de MONTPELLIER
Mme Sylvie CAMMAS Conseillère technique et pédagogique supérieure	Académie de BORDEAUX
M. Frédéric CUIGNET ROYER Inspecteur de la jeunesse et des sports	Académie de NANCY-METZ
M. Guillaume DEFRANCE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de TOULOUSE
Mme Samia DESCARREGA Conseillère technique et pédagogique supérieure	Académie de REIMS
M. David DURAND Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle	Académie de NORMANDIE
Mme Rachel FABRY-GONZALES Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LIMOGES
M. Xavier LEFEUVRE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse hors classe	Académie de NANTES
M. Thomas LEGRAND Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de NANTES
M. François PELLETIER Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de NANTES
M. Arnaud RAISON Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LILLE

M. Simon RAMAT  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Richard REBOUL  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle

Mme Catherine REVERDY  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse hors classe

Mme Frédérique ROSSETTO  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Loïc ROUCOU  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Leslie ROUER  
Inspectrice de la jeunesse et des sports

M. Barthélemy ROY  
Inspecteur de la jeunesse et des sports

Mme Kathia SAIDI  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Catherine SENE  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse hors classe

Mme Naïma TABI  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Axel THOUVENIN  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Thi Minh Thu TRAN  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Edwige VAN SAENE  
Inspectrice de la jeunesse et des sports

M. Guillaume VINCENT  
Inspecteur de la jeunesse et des sports

Académie de TOULOUSE

Académie d'AIX-MARSEILLE

Académie de LYON

Académie d'AIX-MARSEILLE

Académie de RENNES

Académie de NANTES

Académie de POITIERS

Académie d'AIX-MARSEILLE

Académie de TOULOUSE

Académie de la MARTINIQUE

Académie de BORDEAUX

Académie de MONTPELLIER

Académie de NORMANDIE

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 janvier 2026

Pour la ministre des sports, de la jeunesse  
et de la vie associative et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

  
Nadine COLLINEAU